



Balard 2015

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Gérard Longuet, a présenté le projet, dénommé « Balard 2015 », de son futur ministère au cours d'une conférence de presse, tenue le 31 mai 2011 à l'Ecole nationale supérieure des techniques avancées de Paris.

Il a souligné que ce nouveau ministère regroupera en un seul lieu les centres d'autorité, d'opérations interarmées, d'équipements et de services, actuellement éparpillés sur une douzaine de sites parisiens. L'emménagement du nouveau ministère se fera de septembre à décembre 2014. Ce dernier regroupera 9.250 personnes ainsi réparties sur 420.000 m² : 3.515 pour l'Etat major des armées et les états-majors Terre, Air et Marine ; 2.664 pour la Direction générale de l'armement ; 1.358 pour le Secrétariat général pour l'administration ; 1.005 pour les services du cabinet du ministre, le Bureau des officiers généraux, le Contrôle général des armées, les inspections générales des armées, la Délégation à l'information et à la communication de la défense, la Délégation aux affaires

stratégiques, la Direction générale des systèmes d'information et de communication et la Direction de la protection et de la sécurité de la défense ; 679 pour le Centre interarmées des réseaux d'infrastructures des systèmes d'information (soutien informatique), l'Institution de gestion sociale des armées, des crèches, un pôle médical, des soutiens divers et chancelleries et enfin les services de sécurité (gendarmes de l'Air, pompiers du site et Brigade des sapeurs pompiers de Paris).

Les travaux dureront de janvier 2012 à juin 2014. Ils seront réalisés dans le cadre d'un partenariat public/privé par le groupe Opale Défense, composé des entreprises suivantes : Axa Real Estate, Bouygues Construction, Dalkia France, Icade, Iosis, SIEF, Sodéarif, Sodexo et Thales. L'Etat est représenté par la Caisse des dépôts et consignations qui assure 34 % des fonds propres d'Opale Défense et conserve une minorité de blocage au sein de son capital. De cette opération qui inclut la vente d'une partie de son patrimoine immobilier, le ministère de la Défense devrait dégager une recette nette de 600M€, qui seront réinvestis dans les achats d'équipements prévus dans la loi de programmation militaire 2009-2014. En outre, il économisera 1.370 emplois de soutien. Enfin, il versera à Opale Défense une redevance annuelle de 130 M€ hors taxes entre 2014 et 2041, avant de devenir propriétaire du site.

Celui-ci, qui aura la forme d'un hexagone, a été conçu par trois cabinets d'architectes : Nicolas Michelin, Jean-Michel Vilmotte et l'Atelier 2/3/4. Dix mois par an, le ministère de la Défense assurera de manière « naturelle » près de 80 % de ses besoins de chaud (géothermie et récupération de l'énergie dispersée), de froid (utilisation de la fraîcheur de la nappe phréatique) et enfin de ventilation par un dispositif tirant parti des vents dominants et des différences de températures dans ses espaces verts. Des équipements photovoltaïques seront installés sur 7.000 m² de toits pour produire de l'électricité. Toutefois, les parties hautement sécurisées seront ventilées de manière mécanique. Enfin, la façade du côté du boulevard périphérique de Paris sera durcie contre toute agression extérieure.

Loïc Salmon